

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 68 (1939)

Heft: 8

Rubrik: Partie officielle

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 10.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN

PÉDAGOGIQUE

Organe de la Société fribourgeoise d'éducation
ET DU MUSÉE PÉDAGOGIQUE

Abonnement pour la Suisse : 6 fr. ; par la poste : 30 ct. en plus. — Pour l'étranger : 7 fr. —
Le numéro : 30 ct. — Annonces : 45 ct. la ligne de 42 cm. — Rabais pour les annonces répétées.

Tout ce qui concerne la Rédaction et les annonces doit être adressé comme suit : M. A. Rosset, *insp.*, Gambach 11, Fribourg. Les articles doivent parvenir à la Rédaction au moins 12 jours avant l'insertion.

Le *Bulletin pédagogique* paraît 14 fois par an, soit le 15 de chaque mois (sauf en août) et le 1^{er} des mois de janvier, mars et mai.

Le *Faisceau mutualiste* paraît 6 fois par an, soit le 1^{er} des mois de février, avril, juin, août, octobre et décembre.

SOMMAIRE. — *Partie officielle.* — *Partie non officielle.* — *Compte du Bulletin pédagogique 1938.* — *L'explication des mots.* — *Vocabulaire.* — *Dans le deuxième arrondissement (Chronique).* — *Lettre de la brousse africaine.* — *Journée suisse du Corps enseignant et Semaine pédagogique à Zurich, du 9 au 13 juillet 1939.* — *Bibliographies.* — *Pro Juventute.* — *Société des institutrices.*

PARTIE OFFICIELLE

Examens pour l'obtention du brevet en 1939.

Les examens d'obtention du brevet de capacité pour l'enseignement primaire auront lieu, cette année, dans l'ordre suivant :

Epreuves écrites, pour les candidats et candidates des deux langues, 2^{me} série, à Fribourg, Ecole secondaire des jeunes filles, Gambach, jeudi, vendredi et samedi, 29 et 30 juin et 1^{er} juillet.

Epreuves spéciales : branches ménagères pour les aspirantes, à Gambach, lundi 17 juillet, et branches spéciales aux aspirants, le même jour, à Hauterive.

Epreuves orales, pour tous, à Gambach, mardi et mercredi 18 et 19 juillet.

Examens des candidates au diplôme de *maîtresses d'ouvrages manuels*, le mercredi 19 juillet, à l'Ecole secondaire de Gambach.

Les demandes d'inscription, avec les renseignements ou les pièces tels qu'ils sont prévus au règlement, la finance d'inscription

de 10 fr. par candidat ou candidate à chaque série d'épreuve (finance réduite à 5 fr. pour les aspirantes au diplôme de maîtresse d'ouvrages), ainsi que le tableau des notes de classe, doivent être remis au Bureau de la Direction de l'Instruction publique pour le samedi 17 juin au plus tard.

Voici quelques précisions concernant le *programme limité* des épreuves de cette année :

1. **Instruction religieuse.** — A. Les fondements rationnels de la foi, au complet. — B. La morale chrétienne, soit : La moralité d'un acte humain. — La loi naturelle ; la loi divine positive ; la loi ecclésiastique. — Explication des dix Commandements de Dieu : ce qu'ils ordonnent ; ce qu'ils défendent ; gravité de leur transgression. — C. La liturgie catholique, en entier. — Histoire de la religion : Tout l'Ancien Testament.

2. **Pédagogie.** — Il est prévu un examen écrit de psychologie combiné avec un examen de pédagogie théorique selon programme B. Education. — Enseignement pratique : La leçon d'épreuve peut porter sur un sujet choisi dans n'importe quelle branche, y compris le chant et l'ouvrage manuel avec économie domestique.

3. **Langue maternelle.** — *a) Section française* : Diction et explication de textes, pour les candidats : Racine, Mithridate, et pour les candidates : Racine, Athalie, les deux selon édition Crouzet. — Littérature : Application de la théorie du style à des textes d'auteurs ; La Renaissance française : Ronsard et la Pléiade ; Montaigne, saint François de Sales ; Corneille, Pascal et Racine. — Programme du dernier alinéa de l'histoire de la littérature : Le romantisme et la littérature au XIX^{me} siècle jusqu'à la fin.

b) Section allemande : Diction et textes : Schiller, Don Carlos. — Littérature : Niebelungenlied, Gudrunlied, Walter von der Vogelweide ; Lessing, Goethe, Schiller ; — Brüder Schlegel, Arnim, Brentano, Grillparzer.

4. **Seconde langue.** — Pour l'allemand à la section française : examen oral et écrit selon Briod et Stalder, I et II. — Pour le français à la section allemande : grammaire Augé, cours supérieur et René Bazin : Une tache d'encre, édition Velhagen et Klasing, pages 33 à 75.

5. **Mathématiques.** — Rien de nouveau à signaler.

6. **Histoire.** — A. Universelle : alinéas ; Histoire romaine et Histoire moderne jusqu'à : Le Consulat et l'Empire, inclusivement. — B. Suisse : Temps antérieurs à la Confédération jusqu'à : Etablissement du christianisme et depuis : L'ancienne guerre de Zurich à : Essor intellectuel et artistique de la Suisse aux XVII^{me} et XVIII^{me} siècles, inclusivement.

7. **Cosmographie et géographie.** — *a)* Cosmographie (aspirants) : les deux premiers alinéas du programme et alinéa : Les planètes. — *b)* Géographie générale : Le travail d'érosion par les eaux courantes. Répartition des végétaux selon le climat. Alinéa : Géographie humaine. — Afrique et Amérique au complet. — *c)* La Suisse : 1^{er} alinéa en entier ; canton de Fribourg, étude complète selon le programme.

8. **Sciences physiques et naturelles.**

1. *Zoologie* : Appareil circulatoire ; mécanisme de la circulation ; sang. Appareil respiratoire et son fonctionnement. Production de la chaleur animale. Appareil de la sensibilité : anatomie et physiologie élémentaires de l'encéphale, de la moelle épinière, des nerfs et des organes des sens.

Zoologie descriptive : Les embranchements du règne animal ; caractères distinctifs des vertébrés ; division des vertébrés en classes ; division en ordres de la classe des mammifères, avec les espèces les plus connues.

Zoologie appliquée : bétail, gibier.

2. *Botanique* : Bourgeons et feuilles ; rôle des diverses parties de la feuille ; sève ; produits végétaux provenant de l'élaboration de la sève. — Fleur : les parties de la fleur et leurs fonctions ; fruit, graine, germination. — Usage des plantes (y compris les combustibles végétaux) ; les principales plantes alimentaires, oléagineuses, textiles, fourragères, médicinales.

3. *Physique* : Selon le programme général, depuis : Optique, jusqu'à la fin, soit jusqu'à : téléphonie sans fil, inclusivement.

4. *Chimie* : Le programme général, depuis : Corps simples, jusqu'à : nickel, inclusivement.

9. **Branches graphiques.** — Dessin à main levée : pour les aspirantes, de préférence dessin d'ornementation et d'illustration. — Calligraphie à la 1^{re} série d'épreuves.

Observations. — Comme note de classe et d'examen, une seule note est à donner : *a)* pour la gymnastique, théorie et pratique, pour le dessin de patrons combiné avec coupe et confection, pour l'économie domestique et l'hygiène (aspirantes) ; — *b)* Les notes de classe ne sont pas prises en considération pour le calcul des moyennes du brevet si elles s'écartent trop sensiblement des notes d'examen.



A Châtel, le 5 juin

Le Comité de la S. F. E. rappelle aux membres de cette association et aux nombreux amis qu'elle compte chez nous, que la réunion bisannuelle aura lieu à Châtel-St-Denis, lundi 5 juin. Le programme de la journée a été publié dans le numéro du 1^{er} mai du *Bulletin pédagogique*.

Allons nombreux à Châtel ; nous y entendrons la voix de nos chefs ; nous y rencontrerons des amis que nous ne voyons pas souvent et nous retremperons notre courage pour la réalisation de notre belle devise : DIEU et PATRIE.

PARTIE NON OFFICIELLE

Compte du « Bulletin pédagogique » 1938

	Recettes	Dépenses
Solde en caisse précédent	Fr. 639 18	
Produit des abonnements	» 3,637 55	
Subside de la Direction de l'Instruction publique	» 300 —	
Annonces et rentrées	» 1,013 45	
Taxes, affranchissements, remboursements		Fr. 116 —
Impression, expédition, administration		» 3,951 15
Aux collaborateurs		» 208 —
A la S. F. E., cotisations annuelles		» 595 —
Solde en caisse de l'exercice		» 720 03
	5590 18	5590 18

	Actif	Passif
Bilan		
Solde en caisse	Fr. 720 03	
Fonds de réserve	» 2,163 50	
Carnet d'épargne	» 201 50	
Diverses notes à percevoir	» 398 45	
Factures à payer		Fr. 1,628 35
Fortune nette		» 1,855 13
	Fr. 3,483 48	Fr. 3,483 48

A la fin de l'exercice de 1937, la fortune était de Fr. 2,170 25

A la fin de l'exercice de 1938, la fortune est de Fr. 1,855 13

Déficit Fr. 315 12

Comptes de la Société d'éducation au 31 décembre 1938

Solde en caisse	Fr. 42 75
A la Banque de l'Etat	» 438 45
	Fortune nette Fr. 481 20
Fortune au 31 décembre 1937	» 184 30
	Augmentation Fr. 296 90